

VILLE DE MARGNY-Lès-Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>31 mars 2022</p>	<p>L'an deux mil vingt et deux, Le 07 avril 2022 à 19 heures 00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Marcel Guérin de la Ville, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bernard HELLAL, Maire,</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>31 mars 2022</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 22</p> <p>VOTANTS : 28</p>	<p><i>ETAIENT PRESENTS :</i> Mesdames CHOISNE, DAUZAT, AUDINET, CHLAGOU, BENHERRAT, HOUSIEAUX, LAMRHARI, VIERIN, DE PAUW, GILBERT, GUILLAUME-MONNERY Messieurs HELLAL, DIAB, PERNOT DU BREUIL, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, JOANNIN, PERON, CABADET, TILLY, LEONARD.</p> <p><i>ETAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR :</i> Madame MAURY (pouvoir à Madame AUDINET) Madame BLANC (pouvoir à Madame CHOISNE) Madame BOURGNEUF (pouvoir à Monsieur CAPRON) Monsieur CRONIER (pouvoir à Monsieur DIAB) Madame LAHDI (pouvoir à Madame GUILLAUME-MONNERY) Monsieur ERNULT (pouvoir à Monsieur TILLY)</p> <p><i>ÉTAIT ABSENT :</i> Monsieur NORTON</p> <p><i>ASSISTAIENT EN OUTRE A LA REUNION :</i> Monsieur MARIUS LE PRINCE, Directeur Général des Services,</p>
<p>Objet :</p> <p>I) Compte de Gestion</p>	<p>Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente séance.</p> <p>A l'unanimité, Madame Nidale LAMRHARI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.</p> <p>Ces formalités remplies...</p>

I. Compte de Gestion

Le compte de gestion du receveur est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice, accompagné des pièces justificatives correspondantes.

Section	Résultat à la clôture de l'exercice 2020 (A)	Part affecté à l'investissement (B)	Résultat à la clôture de l'exercice 2020 ap affectation	Résultat de l'exercice 2021 (C)	Résultat de clôture de l'exercice 2021 (A-B+C)
Investissement	587.358,88		587.358,88	- 1.837.941,03	-1.250.582,15
Fonctionnement	2.125.861,95	469.583,12	1.656.278,83	1.014.695,26	2.670.974,09
TOTAL BUDGET	2.713.220,83	469.583,12	2.243.637,71	-823.245,77	1.420.391,94

Le résultat brut de clôture des deux sections du compte de gestion 2021 est conforme aux résultats du compte administratif 2021 de la commune.

Il est demandé au conseil municipal **d'approuvé** le compte de gestion 2021

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Georges DIAB, Adjoint au maire, chargé du Budget, Finances, Ressources Humaines, Services Publics et Santé.

Après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 5 abstentions,

APPROUVE le compte de gestion 2021

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS, ET AN SUSDITS
ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS,**

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Bernard HELLAL